

« Le rôle des collectivités locales

Jean-Pierre Sueur, sénateur et ancien maire d'Orléans, présente le rôle des villes (articulées avec celui de l'État) pour organiser de **nouvelles façons de vivre ensemble** : ces changements dans nos modes de vie au quotidien (se déplacer, se loger, consommer...) au cœur de l'action des villes, sont la base des transformations nécessaires.



Jean-Pierre Sueur

Sénateur du Loiret (45), vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Jean-Pierre Sueur est l'auteur d'un livre et de deux rapports pour le Sénat sur l'avenir des villes. La ville est le point où convergent tous les risques liés au changement climatique, mais aussi toutes les solutions propres à en modifier le cours.

Quels sont les enjeux de la Cop 21 ?

L'enjeu est essentiel ! Il y a eu plusieurs Cop et certaines ont échoué. Beaucoup de citoyens sont maintenant sceptiques vis-à-vis des grandes conférences internationales de ce type. Or, les enjeux sont planétaires : si l'on réussit à prendre des engagements fermes, réels, avec des échéanciers précis, si l'on démontre que l'on peut collectivement réussir, alors ce sera un très grand signe d'espoir, un signe que la mobilisation internationale n'est pas vaine.

La réussite dépend de la qualité de la préparation. Or le Président de la République, François Hollande, s'est beaucoup engagé personnellement ; de nombreux contacts ont été noués avec beaucoup de pays ; Manuel Valls, Laurent Fabius et Ségolène Royal ont préparé la conférence avec un grand dynamisme. Sans ce très gros travail de préparation, ce serait l'échec.

Sagissant de l'engagement de la société civile, je rappellerai d'abord que la société civile s'exprime dans les élections. Et qu'il n'y a pas lieu pour moi d'opposer la société civile à la société politique. Mais il est indéniable que le mouvement associatif, les milliers d'associations au niveau local, national ou international, toutes leurs formes d'action et d'expression jouent et joueront un rôle important sur la question du changement climatique.

Que peuvent faire collectivement les collectivités territoriales, les villes ?

Il faut des lois et des normes pour organiser la vie collective. Les États ont donc un rôle majeur à jouer. Mais le rôle des collectivités territoriales est également essentiel, car elles peuvent organiser des manières de vivre ensemble, de se loger, de se déplacer... qui sont déterminantes pour lutter contre le changement climatique.

L'exemple du transport est très parlant.

Pour contester le « tout automobile », et ainsi réduire l'émission de gaz à effet de serre, la ville d'Orléans s'est dotée du tramway, alors que j'en étais le maire, sur 18 km reliant le Nord et le Sud, malgré une forte contestation à l'origine. En 2001, les adversaires du projet ont fait campagne contre le tramway. Ils ont été élus, et en 2007 ils inauguraient la 2^e ligne ! Le tramway est maintenant plébiscité, car il est attractif. Les milliers d'usagers se garent tous les jours dans des parcs relais pour aller au centre-ville, économisant ainsi des centaines de mètres de files de voiture, des heures d'embouteillage et des tonnes de fuel et de gaz polluants.

Le covoiturage permet également de réelles économies. Il pourrait en aller de même avec le développement des deux-roues. Il y a en France beaucoup d'usagers du vélo. Mais peu s'en servent pour faire leurs courses ou aller au travail, car il y a peu de circuits continus de pistes cyclables. Nous sommes les rois des tronçons de piste cyclable, alors qu'il faut des circuits continus, pensés pour un usage du vélo dans la vie quotidienne, comme c'est le cas aux Pays-Bas ou, comme j'ai pu le constater, à Munster, ville jumelée à Orléans.

L'exemple de l'urbanisme démontre aussi le rôle essentiel des collectivités territoriales

Je suis l'auteur d'un livre en 1999¹ et de deux rapports sur ces sujets, un au gouvernement en 1988 et un au Sénat en 2011². Ce dernier compte 3 volumes, 1 000 pages au total et le deuxième tome comprend 25 monographies sur des villes du monde.

Je voudrais d'abord dire, même si cela peut paraître paradoxal, que la densité est souvent écologique. Si on compare Barcelone et Atlanta, on voit que les populations sont comparables, qu'Atlanta a une surface qui est 26 fois plus grande que celle de Barcelone... et qu'en conséquence, les habitants d'Atlanta consomment chaque année dix fois plus d'énergie que ceux de Barcelone pour se déplacer. Des villes peu denses sont souvent vues comme écologiques, mais sont en fait très dispendieuses en énergie. Le mitage, l'étalement à perte de vue de zones périphériques, ne sont pas de bonnes solutions. J'ajoute que la densité n'empêche pas – tout au contraire – la présence de vrais espaces verts. Les espaces verts dans les villes doivent être de réels poumons pour la ville et non de petits espaces alibis.

L'aménagement urbain doit donner la priorité aux transports collectifs, à la mixité fonctionnelle et sociale. Il faut rompre avec les villes par morceaux, héritées du XX^e siècle

est essentiel »

avec souvent des zones d'ortoirs ici, des zones de travail là, des zones commerciales en périphérie... Il faut penser l'urbanité, le plaisir d'être ensemble, la ville comme un espace, comme des espaces offrant chacun toutes les fonctions. C'est le choix de la préservation de l'environnement, de la réduction de la pollution.

Il faut par ailleurs des bâtiments à énergie positive, des quartiers à énergie positive, des écoquartiers ! Cela est possible, c'est la voie d'avenir ! Quelle ville voulons-nous pour les cinquante ans à venir ? Cette question est souvent absente des campagnes électorales, même municipales, car le temps de l'urbanisme est un temps long, beaucoup plus long que celui des mandats et échéances politiques ! Mais elle est essentielle. Le Sénat, lors de la discussion de la loi Notre (« Nouvelle organisation territoriale de la République »),

« il faut penser l'urbanité, le plaisir d'être ensemble, la ville comme un espace, comme des espaces offrant chacun toutes les fonctions »

a adopté récemment la règle fixant la possibilité de plan local d'urbanisme intercommunal (s'il y a moins de 25 % des communes représentant 20 % de la population qui s'y opposent, le PLU peut être fait à l'échelle de la communauté d'agglomération). Cette disposition peut permettre, dans le respect des communes, et si celles-ci y sont largement favorables, de mettre en œuvre des projets d'aménagement, d'urbanisme et de logement cohérents aux dimensions des agglomérations.

Une action collective des villes peut-elle être un outil pour la Cop ?

Il existe de très nombreuses associations de maires (éco maires, association des maires de France, des maires des grandes villes, association des communes moyennes, de montagne, rurales, du littoral...). Le thème de l'environnement est tellement populaire qu'elles travaillent toutes dans cette direction. Les villes, les communes s'engagent!...

Mais il ne faut cependant pas opposer action de l'État et action des collectivités : l'État édicte des règles pour la mise en œuvre des Scot et des Plu ou pour préserver l'environnement, préserver le littoral... Leurs actions sont complémentaires.

Comment soutenir l'innovation sociale ?

L'action des associations de quartiers est très positive, mais elle peut aussi avoir des limites, lorsqu'il s'agit de la défense d'intérêts particuliers, à court terme ! La défense du bien commun doit être distinguée de la défense des intérêts particuliers. Dans cet état d'esprit, je puis témoigner que la démocratie locale est une source considérable d'innovation.

Quelles peuvent être les bonnes incitations ?

L'affectation de crédits publics en prenant en compte des critères de préservation de l'environnement est certainement une bonne solution. La région Centre-Val-de-Loire a ainsi mis en œuvre, avec succès, une telle méthode. >>>



Photo Jean-Louis Dimegna, via Flickr (CC)

1. *Changer la ville*, Odile Jacob 1999, cf. www.odilejacob.fr/catalogue/documents/changer-la-ville_9782738107060.php
2. *Demain la ville*, rapport de janvier 1998, 2 tomes, disponibles en ligne : www.ladocumentationfrancaise.fr/rappports-publics/984000572/index.shtml
Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? rapport du 9 juin 2011, disponible sur le site du Sénat : www.senat.fr/notice-rapport/2010/r10-594-1-notice.html

Quelles opportunités voyez-vous dans cet immense effort planétaire ? Nouveaux emplois, nouveaux modes de relations économiques et sociales ?

La planète souffre. Il est nécessaire de la laisser dans le meilleur état possible aux générations à venir. Le respect de l'environnement est un grand facteur de créations d'emplois : isoler toutes les maisons de France créera beaucoup d'emplois !

La nature n'est pas bonne en soi ! Il y a des catastrophes naturelles... Il y a des catastrophes naturelles... Mais il faut s'employer à harmoniser l'œuvre de l'homme et l'œuvre de la nature. Ainsi, dans mon cher département du Loiret, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, qui a été construite sur une courbe de la Loire, constitue une admirable harmonie avec le cadre ligérien. De même, à Orléans, le nouveau pont de l'Europe dû à Santiago Calatrava compose, par ses lignes, avec la Loire et ses rives, un paysage remarquable ! La démarche écologique peut et doit ainsi servir et conforter l'humanisme. ■

Propos recueilli par D.R.

Le pont de l'Europe sur la Loire à Orléans.



Photo: J. P. / A. R. / E. C. C.

« **harmoniser l'œuvre de l'homme
et l'œuvre de la nature** »